

Texte d'appel au rassemblement du mercredi 29 mai 18h devant le ministère de la santé

Étudiant·es, soignant·es, patient·es : ensemble contre les violences sexistes et sexuelles en santé !

Le monde de la santé, loin d'être épargné par les violences sexistes et sexuelles, en est au contraire un terrain particulièrement fertile. La culture du viol et l'omerta sont nourries par les fortes hiérarchies professionnelles, le management pathogène, l'esprit de corps et la "culture carabine".

Les femmes, qu'elles soient étudiantes, professionnelles des établissements de santé ou patientes, sont les premières victimes de ces violences patriarcales, qui touchent toutefois également des hommes et des enfants.

Aujourd'hui, les langues se délient et les témoignages se font de plus en plus nombreux. Nous, organisations féministes et représentatives d'étudiant·es, de professionnel·les des établissements de santé et de patient·es, nous mobilisons ensemble pour dénoncer ces pratiques.

La peur doit changer de camp.

Étudiant·es en santé, nous sommes quatre sur dix à subir du harcèlement sexuel à l'hôpital, majoritairement de la part de nos supérieurs hiérarchiques. Nous sommes une étudiante sur cinq à être agressée sexuellement à l'université, par nos propres camarades. Dans 90% des cas, nous ne signalons pas ces agressions par peur des représailles.

Dans nos études de médecine, des agresseurs sont protégés, dont certains peuvent continuer leurs études sans être inquiétés malgré des condamnations en justice.

Souvent, les violences sexuelles ont lieu lors de weekends d'intégration et soirées étudiantes, qui sont aussi le théâtre de bizutages et d'humiliations sexistes. Dans les salles de garde des internes, des fresques pornographiques ramènent les femmes à l'état d'objets sexuels soumis à la domination des hommes. Sous couvert de « culture carabine », il s'agit de normaliser la culture du viol dans nos études.

Nous l'affirmons, aucune "tradition" ne justifie de reproduire des violences.

Professionnel·les des établissements de santé, nous exerçons dans un milieu où règnent l'omerta et l'impunité, à tous les échelons de la hiérarchie. Quand une infirmière est violée par un médecin, c'est elle qui change de service. Quand une aide-soignante fait remonter des faits d'agressions sexuelles, c'est son emploi qui est menacé. Quand un médecin dénonce à l'Ordre le comportement d'un collègue, c'est lui qui écope d'un blâme. Le principe de confraternité ne doit pas protéger des agresseurs au détriment du personnel et des patientes. « D'abord ne pas nuire », c'est le serment d'Hippocrate sur lequel les médecins et sages-femmes ont juré. Cet engagement doit être respecté et l'intégrité des soignant·es ne doit pas être mise en doute.

Patient·es, nous subissons des abus de pouvoir et des violences sexistes et sexuelles de la part de certains professionnels de santé. Nous sommes nombreuses à avoir été confrontées à des violences obstétricales et gynécologiques (VOG) quand des examens ou des actes médicaux nous sont imposés. Notre consentement est trop souvent bafoué, nos corps et nos choix jugés, notre parole, notre douleur, nos symptômes niés. Nos plaintes auprès de l'Ordre sont trop peu relayées, voire étouffées. Des médecins visés par des dizaines de plaintes pénales et mis en examen peuvent continuer à exercer sans être suspendus. L'impunité empêche la reconnaissance des préjudices et la réparation, elle augmente notre défiance envers le médical. Le respect de notre consentement, la considération de notre intégrité physique et morale, la déontologie et l'éthique devraient être au cœur de la relation soignant·es-soigné·es. Il est temps de mettre fin à une médecine patriarcale, paternaliste et archaïque au profit d'un partenariat entre les patient·es et les soignant·es, une réelle démocratie sanitaire.

Ensemble, pour combattre les violences sexistes et sexuelles en santé, nous exigeons des mesures concrètes et immédiates :

- La mise en place en urgence d'un plan ambitieux de prévention et de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles, dont les VOG, dans les universités et les établissements de santé publics comme privés, avec notamment des formations obligatoires pour l'ensemble des étudiant·es en santé, des médecins et de tous les autres professionnel·les
- Le retrait effectif de toutes les fresques pornographiques encore présentes dans certains hôpitaux malgré leur interdiction
- La création d'une plateforme de signalement anonyme pour patient·es et la mise en place effective dans tous les établissements de santé du dispositif de signalement obligatoire dans la fonction publique contre les violences, les discriminations et le harcèlement
- La protection effective, notamment par la mise en place de la protection fonctionnelle dans la fonction publique, pour les étudiant·es et professionnel·les signalant des violences sexistes et sexuelles
- L'obligation d'informer les instances du personnel des établissements de santé et les conseils des universités sur les actes de violences sexistes et sexuelles
- Un véritable accompagnement psychologique, médical et juridique des étudiant·es, professionnel·les et patient·es victimes
- L'interdiction de déplacer un·e professionnel·le de santé victime en l'absence de volonté explicite et écrite de la part de cette dernière
- Par principe de précaution, la mise à l'écart immédiate et systématique (notamment par l'application de la mesure conservatoire) de tout médecin ou autre professionnel concerné par un signalement ou une plainte le temps de l'enquête disciplinaire et l'interdiction d'exercer pour les étudiant·es en médecine et médecins condamnés par la justice

- Une formation obligatoire du personnel de l'administration, des directions d'établissement de santé et des universités pour mettre en place des plans de prévention contre les violences sexistes et sexuelles, accompagner les victimes et si nécessaire dispenser des sanctions à la hauteur des faits
- Dans l'enseignement supérieur, le déclenchement systématique d'une procédure disciplinaire avec mise à l'écart conservatoire en cas de signalement contre un étudiant pour violence sexuelle

Pour faire entendre ces revendications, nous appelons à l'initiative du collectif Emma Auclert à **un rassemblement devant le ministère de la Santé à Paris, qui se tiendra mercredi 29 mai à 18h**, et demandons à être reçu·es par Madame Vautrin et Monsieur Valletoux.

Muni·es de témoignages anonymes de victimes, nous mettrons en scène l'alliance de professionnel·e·s de blouses blanches, d'étudiant·es et de patient·es dans le combat contre les violences sexistes et sexuelles, et nous lèverons un poing violet pour symboliser notre colère et notre détermination.

Le silence ne profite qu'aux agresseurs.

Organisations signataires : Collectif Emma Auclert, Stop VOG, CNDF, Nous Toutes, Union étudiante, Sud Santé Sociaux, Union syndicale Solidaires, Osez le Féminisme, SNJMG, MIOP, AneF, CLASCHEs, Pour une santé engagée et solidaire, Observatoire des violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur, Association Mémoire Traumatique et Victimologie, Stop Harcèlement de rue, Les Effronté·es, CADAC, Ligue des Femmes Iraniennes pour la Démocratie, Héroï·nes 95, Les Fallopes, CQFD, CLIT, Les Affolées de la Frange, Action Féministe Tours, Réseau féministe Ruptures



En soutien : Emmanuelle Piet, médecin de santé publique ; Sezin Topçu, sociologue au CNRS ; Muriel Salmona, psychiatre ; Philippe Faucher, gynécologue obstétricien ; Lucie Lézenec, avocate ; Olympe de Gè, autrice ; Charlotte Arnould, comédienne et danseuse